Image not found or type unknown

Demande de renseignement pour la garde de ma fille

Par **melanie degroote**, le **01/07/2018** à **14:07**

Bonjour je voudrais travailler et habiter dans le sud de le département de l'hérault j'ai la garde de ma fille de 9ans et va chez son père tous les weekend pouvez vous me dire si c'est possible que je déménage dans le sud bien sur je sais que je vais devoir repasser devant le juge des affaires familial mais je voulais savoir si c'est possible?

Par **fabrice58**, le **01/07/2018** à **17:06**

Bjr,

vous pouvez avoir envie de déménager où vous voulez sauf que le père peut demander à avoir la résidence de sa fille puisqu'il va se voir lésé par vore décision.
C'est le JAF qui décide en fonction des argument de l'une et de l'autre et de l'intérêt de l'enfant.

Cdt

Par **melanie degroote**, le **01/07/2018** à **19:21**

bjr oui ça je me doute bien mais ma fille ne veut pas habiter avec comment ça se passe dans ce cas là?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés